

Premier conseil municipal du 3 juillet 2020

Présents :

Elus : Thierry MORISSET, Thomas BEAUCOURT, Juliana RABINEAU, Pascal TESSIER, Jacqueline TREUILLIER, Kevin PERCEVAULT, Alexandra GOGUÉ, Jean-Luc GIRARD, Christine DEROUINEAU, Serge CLAVILIER

Maire sortante : Isabelle Tailleours

Journaliste : Mme Muriel Blondeau, Courrier de l'Ouest

Excusée : Christèle MOREL (élue)

20h00 Isabelle ouvre la séance, investit les conseillers municipaux et nomme Pascal président, en tant que doyen.

Pascal explique les conditions du vote avec enveloppes, bulletins, isolement dans la pièce d'à côté, urne transparente, dépouillement.

Alexandra se propose comme assesseur avec une autre personne de sa liste, Pascal demande à ce qu'il y ait un assesseur de chaque liste, Kevin et Alexandra sont donc nommés assesseurs.

Sur suggestion de Mme Blondeau, Pascal demande qui est candidat pour le poste de maire. Thierry se déclare seul candidat.

Les conseillers s'isolent à l'appel du président, un par un, par ordre alphabétique, pour préparer une enveloppe et la mettre dans l'urne (sauf Thomas qui en met 2 car il dispose du pouvoir de Christèle)

Résultats du vote :

Thierry Morisset 7 voix

1 bulletin nul

3 bulletins blancs

Thierry est élu maire et prend la présidence de la séance.

20h25 Choix du nombre d'adjoints

Thierry demande qui est pour qu'il y ait deux adjoints ; 6 personnes lèvent la main : Thierry, Pascal, Kevin, Serge, Jean-Luc, Christine

Thierry demande qui est pour qu'il y ait trois adjoints ; 4 personnes lèvent la main : Thomas, Jacqueline, Juliana, Alexandra, soit 5 voix avec le pouvoir

Il est donc acté qu'il y aura deux adjoints.

20h28 Election du premier adjoint

Même procédure que pour le maire ; Thomas Beaucourt se présente seul candidat.

Thomas Beaucourt 5 voix

1 bulletin nul

5 bulletins blancs

S'ensuit un court débat sur la majorité absolue ; Thomas soutient que la majorité absolue se situe à 3 voix sur 5 exprimés, tandis que d'autres voix s'élèvent pour soutenir que la majorité absolue est à 6 et qu'un second tour est donc nécessaire. Après lecture des notes de bas de page du PV type, tout le monde convient que la majorité absolue est bien calculée en fonction du nombre de suffrages exprimés ; Thomas est élu premier adjoint.

20h38 Election du second adjoint

Même procédure ; Juliana Rabineau se présente seule candidate.

Juliana 6 voix

Christèle (non candidate) 2 voix

Alexandra (non candidate) 1 voix

2 bulletins blancs

Juliana est élue seconde adjointe

20h48 Discours du maire

Thierry parle de la bonne gestion de l'équipe précédente, de ses disponibilités personnelles, de sa volonté de développer la commune et d'aller chercher des subventions ; de mener une première consultation publique sur le thème des besoins de chaque hameau.

Il exprime le souhait de trouver un climat apaisé, tourner la page des éoliennes, ne plus parler de listes dans le conseil municipal, mais plutôt de travailler à onze.

Il propose de faire un point deux fois par an aux habitants, et parle aussi de faire croître le nombre d'habitants, de mener le projet de la Cave aux sculptures, de porter un intérêt particulier au social.

Signature du PV de séance (en parallèle du discours du maire)

20h55 Choix de la date du futur conseil

il est d'abord proposé le lundi 6 juillet à 20h

Isabelle fait remarquer que les 5 jours de délai de convocation font qu'un conseil formel ne peut pas avoir lieu avant vendredi 10 juillet (mais qu'une réunion informelle est toujours possible)

Isabelle fait aussi remarquer que diverses organisations attendent leurs délégués et que le choix des délégués est donc urgent.

La date du prochain conseil est finalement fixée au lundi 13 juillet à 20h

21h05 Formalités

Remplissage du tableau du conseil municipal

Signature des bulletins et enveloppes nuls et blancs

21h20 Fin des formalités et fermeture de la séance